



Le Lien

Mensuel de l'Union Nationale des Amicales de Camps de Prisonniers de Guerre
(Reconnue d'utilité publique)

EDITION DE L'AMICALE DU STALAG II C

" ENTRE CAMARADES "

REDACTION ET ADMINISTRATION :
68, rue de la Chaussée-d'Antin, Paris (9°)
Téléphone : Trinité 78-44

Compte chèques postaux : Paris 5003-69

Vendredi 8 Mai 1956

Un vendredi comme les autres...

Non, pas tout à fait. D'abord, à mon arrivée au bureau, vers 18 h. 45, une escarmouche. Les premières paroles de Roger Gaubert, responsable du bulletin, avant même de m'avoir serré la main, sont celles-ci : « Et ton article ? Tu sais que je dois donner les copies, vendredi prochain, et je n'ai pour ainsi dire rien ».

Devant ma mine contrite suffisamment significative, l'algarade commence : « Tu m'avais pourtant promis; ce n'est pas chic, etc., etc... »

Bien sûr, j'avais promis; j'avais même pensé depuis une quinzaine de jours à un certain sujet d'article; pour ne rien vous cacher, il était question — afin de faire preuve d'originalité (?) — du résultat de notre tentative de faire payer les cotisations par la méthode un peu brutale du mandat-recouvrement.

Hélas ! je venais d'apprendre que Robert Tarin — c'était son droit et même son devoir de trésorier — avait pris les devants. Il me fallait donc changer mon fusil d'épaulé au sujet de ce fameux article. Nous y reviendrons.

En ce qui concerne les cotisations, dont la rentrée laisse un peu à désirer, nous avons discuté ferme, croyez-le. Tarin et surtout Gaubert étaient partisans de supprimer sans ré-

mission l'envoi du prochain bulletin — celui-ci — à tous ceux qui avaient refusé le mandat-recouvrement, et à ceux qui, pour une raison ou pour une autre, ne l'avaient pas honoré. J'ai plaidé chaleureusement, j'ai gagné. Ce bulletin sera encore envoyé à tous. Mais, mes chers camarades, je vous en conjure, ne me faites pas couvrir de ridicule. J'ai affirmé que beaucoup d'entre vous reviendriez sur votre décision ou prendriez le temps d'aller à la poste envoyer un mandat. Faites-le, sans quoi je n'ai plus qu'à m'enfoncer sous terre : vous pensez bien que je n'oserais jamais affronter les sourires ironiques et les quolibets qui m'accueilleraient au bureau...

Pour en revenir au bulletin, je dois dire qu'une nouvelle providentielle vint me tirer d'embarras : Roger Buissonnière, le fondateur et premier président de l'Amicale, annonçait sa visite le soir même au bureau. Un coup de fil pour prévenir les camarades les plus proches et susceptibles de venir, et le tour était joué. J'étais sûr que le bulletin n'allait pas

manquer de copie et je venais de prouver ma reconnaissance à Buissonnière en lui permettant de rencontrer un certain nombre de ses amis. Buissonnière, en effet, ne pouvait avoir omis de vider ses tiroirs encombrés avant de partir d'Alger et d'apporter ce que nous attendions. Hélas ! trois fois hélas ! Ma certitude s'envola bien vite. Les valises étaient trop pleines et il n'avait pas été possible d'y placer le moindre petit papier. De sorte que les articles pour le bulletin restent entassés dans le fameux tiroir du bureau de notre ami. Pensez donc, depuis huit ans...

Enfin, un de ces jours, nous les publierons en un livre que nous enverrons à chacun de nos adhérents qui nous seront restés fidèles.

Quoi qu'il en soit, nous étions huit, réunis à l'heure de l'apéritif au Club du Bouthéon. Croyez que nous n'avons pas manqué de boire à la santé de ceux dont nous avons parlé. La vie en Algérie fut évoquée par un témoin oculaire avec des détails que nous ne trouvons pas dans les journaux.

G. Manin.

(Voir la suite page 4)

Le mot du Trésorier

Mes chers camarades, Au début de l'année, par l'intermédiaire de notre journal, je vous conviais à remplir votre devoir envers l'Amicale, à savoir le paiement de votre cotisation; je vous disais de ne pas attendre le départ du mandat-recouvrement, afin de nous soulager dans notre tâche ardue et parce que c'est une opération qui coûte un peu plus à l'une et à l'autre des parties et où seuls les P. T. T. jouent gagnants.

Nous voici en juin et pas mal ont répondu « Présent » à cet appel (je les en remercie); mais ce n'est pas suffisant pour ne pas lancer « l'opération recouvrement » et nous avons dû, le mois dernier, vous faire « plumer », par le facteur, de 460 fr., afin de pouvoir toucher les 400, réglementairement fixés, de la cotisation.

A présent tous les mandats ont été lancés et sont même « rentrés ». Que devons-nous en tirer comme résultat ? Eh bien ! sans le cacher, je croyais que cela aurait mieux rendu (un trésorier n'est ja-

mais satisfait...) et que chaque adhérent qui reçoit notre journal, qui le lit, et qui suit notre action, aurait eu à cœur de s'acquitter de ces modestes 400 fr. pour l'année.

Hélas ! il n'en a rien été et il nous faut constater que plus d'un tiers de ces mandats nous sont revenus avec la mention « Refusé » ou « Ne s'est pas présenté à la poste malgré avis », ce qui fait que nous avons eu 25 fr. de frais de retour pour l'impayé.

Certains ont refusé parce qu'ils n'admettent pas le système du recouvrement; mais, alors, qu'ils s'empressent de s'acquitter quand on leur fait appel en temps. D'autres, au contraire, trouvent que c'est le seul moyen facile pour leur rappeler leur devoir envers l'Amicale et, ceux-là, nous les remercions d'avoir honoré le mandat. Et puis il y a ceux qui, froidement, « ont refusé », non pour cause de maladie, ou situation passagèrement difficile (car, ceux-là, nous les comprenons et nous les gardons comme membres), mais ceux que cela n'intéresse plus, qui s'« en foutent » et qui trouvent que le prix de la liberté recouvrée a été déjà bien payé et que le passé est le passé et que chacun doit se débrouiller dans son coin.

R. Tarin.

(Voir la suite page 4)

Effectivement, j'y étais, à l'Assemblée générale et au banquet de l'Amicale des anciens du Stalag II C.

Il m'a été agréable de rencontrer de vieux camarades que je n'avais pas revus depuis une dizaine d'années, tels Manin, Michaud, Garfinkel, etc...

J'y étais...

La première réflexion que nous nous sommes faite a été : « Tiens ! t'as perdu tes cheveux ». Eh oui ! mon cher Manin, nous avons perdu nos cheveux, mais pas à la guerre...

Je tiens à rendre hommage aux dévoués membres du Bureau qui se dépensent avec désintéressement pour faire le bien et tenir le flambeau de la camaraderie. Ils ont bien du mal !

Il est fort regrettable que tant d'indifférents, oublieux du passé, n'apportent pas tout au moins leur cotisation pour montrer, à ceux qui œuvrent dans un but louable, qu'ils ne se désintéressent pas tout à fait de notre déjà vieille Association.

Après un exposé magistral de notre cher président, qui donna les raisons de l'existence de notre Amicale, but philanthropique par excellence, le trésorier présenta la situation de la caisse; enfin le secrétaire exposa l'activité de l'Amicale en 1955.

Des applaudissements mérités saluèrent les orateurs et nous retrouvâmes autour d'une bonne table. Les épouses de plusieurs camarades avaient tenu à se joindre à leurs époux, ce qui donnait une note gaie à la réunion.

Avant la fin du repas, les langues étaient déliées avec la chaleur des vins et les rires fusaient de toutes parts, quand notre président se leva. Dans une brillante allocution, il nous apporta un peu d'humour. Il se garda bien de nous raconter de ces bonnes histoires de captivité, car il savait bien que des oreilles chastes étaient ouvertes.

Une tombola bien achalandée fit de nombreux heureux et place fut donnée à la danse.

Il fallut nous séparer ! De cette belle journée, il faut tirer une conclusion.

Elle nous a permis de nous retrouver dans un cadre tout différent des barbelés, et je souhaiterais que beaucoup viennent passer un bon moment et délaissent une partie de chasse ou de pêche, voire une réunion de famille, pour re-

nouer des liens d'amitié forgés quelque part outre-Rhin.

En terminant, je forme des vœux pour que notre Amicale continue de vivre, car, si elle soulage quelques misères, elle a tout de même une raison d'exister.

Roger Lecanuet.

DANS LE COURRIER

Roland Tassier envoie le « bonjour à toute l'Amicale et en particulier à ceux de Greifenhagen (III/230); Paul Duhray, son « amical souvenir »; Gaston Lerebourg, ses « bons souvenirs ».

Roger Dubuc « donne à tous une bonne poignée de mains ».

Charles Damet envoie « le bonjour à tous les camarades du II C ».

Lucien Broche adresse un « amical bonjour aux membres dévoués du Bureau et aux copains de la Revue du II C, sans oublier l'abbé Lamarque ».

(Merci, Broche, de la part de tous.)

Alexandre Raux envoie « toutes ses amitiés »; Raymond Borrel, ses « amitiés à tous »; Roger Jean, ses « encouragements avec l'assurance de sa fidèle amitié »; Jean Voisin, ses « sincères amitiés et bonne continuation à l'Amicale »; Raymond Granger, « tous ses très cordiaux souvenirs à tous ».

Michel Merandon envoie ses « amitiés » et son « cordial souvenir au dernier carré, toujours solide et dévoué ».

(Le « dernier carré » te remercie beaucoup, Merandon.)

Auguste Cuvelier « souhaite le bonjour à tous, et en particulier aux anciens de la firme Hecht und Peters, à Stettin ».

Pierre Perot envoie ses « meilleurs souvenirs de Moscou ».

(Sont-ce « les dames » qui t'ont mené là-bas, Perot ? Si oui, reconnaissons qu'elles ont quelque chose de bon.)

DISTINCTION

Nous sommes heureux d'annoncer que notre camarade Raymond Seguin vient d'être nommé chevalier de la Légion d'honneur.

Nous adressons à Seguin nos plus sincères félicitations et nous nous réjouissons de cette distinction.

MARIAGE

Notre camarade Richard Rocher nous fait part de son mariage avec Mlle Maryvonne Jaguenaud.

Nous présentons aux nouveaux époux nos plus sincères félicitations ainsi que nos vœux de bonheur.

DECES

Nous avons le triste devoir d'annoncer le décès de Claude Trape, fils de notre camarade Jean Trape, ancien vaguesmestre du camp.

Claude Trape est mort accidentellement, le 13 mai 1956, dans sa vingt-sixième année.

Nous prions Mme Vve Trape, Jean Trape et son épouse, d'accepter nos plus sincères condoléances et l'expression de toute notre sympathie en cette douloureuse circonstance.

Nous avons la douleur de faire part du décès de notre camarade Lucien Texier, 18, rue du Docteur-Roux.

Nous prions Mme Texier d'accepter nos plus sincères condoléances et l'expression de toute notre sympathie.

RECHERCHE

Nous serions reconnaissants envers celui qui pourrait nous donner l'adresse de l'interprète du Kommando de Barth Sud, usine Heinkel, en février 1944. Ce renseignement serait utile à notre camarade Claude Michelet, à Charnay-les-Mâcon (Saône-et-Loire). Michelet croit qu'il s'appelait Verwin.

Merci beaucoup d'avance.

NOUVELLES EN VRAC

Notre ami Paul Ropagnol a reçu d'Henri Cabanie, champion de la normalisation, parti inculquer ses théories aux Argentins de Buenos-Aires, une lettre intéressante dont nous nous faisons un plaisir de reproduire quelques passages :

« ... Que deviennent les camarades du II C et de Rawa-Ruska ? Quant à moi, cela va aussi bien que possible. Je viens de prendre quelques vacances tardives pendant lesquelles j'ai fait une « virée » de 5.000 km., particulièrement au Chili, du Sud au Nord : Santiago, Valparaiso, etc... J'ai vu des choses splendides : lacs, volcans, les Andes avec des pointes à plus de 7.000 mètres, etc... J'ai utilisé tous les transports : avions, pieds, trains, autos, bateaux, téléphériques, funiculaires : il n'a manqué que les transports d'amour !

« ... Je reçois de temps en temps le bulletin du II C. Voici déjà onze ans de notre libération. Que le temps passe vite ! Bientôt nous allons dire au sujet de la vie des camps : « C'était le bon temps ! », dans cette confusion que l'on fait si souvent entre la vie que l'on a menée et l'âge que l'on avait. Tu voudras bien me rappeler aux bons souvenirs des copains. »

Ta commission est faite, mon cher Cabanie, heureux homme qui fais de si merveilleux voyages. En ce qui concerne ton affirmation du deuxième paragraphe, ne crois-tu pas qu'il restera, pourtant, une certaine tache sombre sur la vie menée, même si on la confond avec l'âge que l'on avait ?

Le vendredi 8 juin, l'Amicale a reçu la visite de son ancien président, Roger Buissonnière, venu d'Algérie où il est directeur de

banque. Buissonnière a donné des renseignements intéressants sur la situation en Afrique du Nord et sur la vie là-bas. Il nous a parlé de Proumen, employé d'administration à Sétif.

A l'occasion de cette visite, plusieurs camarades s'étaient donné rendez-vous au bar du « Bouthéon »; nous avons vu Ropagnol (assez pressé), Paureau, Garfinkel, Maurice Lecompte, Raoul Rolland.

Puissent Buissonnière et d'autres venir souvent (en nous avertissant au préalable) afin de donner un peu d'animation à l'Amicale.

Le secrétaire est allé, fin mai, passer un week-end (qu'on lui pardonne cette légère marque de snobisme) chez Jean Legras, à Chouilly.

Il y a rencontré Emile Kindler dont il est heureux de donner de bonnes nouvelles. Kindler, qui habite Epernay, prépare activement sa saison de pêche et s'occupe avec non moins d'activité de son jardin où « chicons » et choux de toutes sortes doivent maintenant pousser dru.

Le secrétaire a fait une cure de champagne, s'est initié à la culture des asperges, a cueilli iris, pivoules et muguet, et s'en est retourné chargé de légumes, de fleurs et... de bouteilles.

Ah ! on ne regrette pas une journée passée à Chouilly.

A la suite du faire-part annonçant la fin tragique du fils de notre camarade Jean Trape, le secrétaire avait envoyé aux parents une lettre de condoléances. Jean Trape y a répondu d'une façon touchante et en donnant quelques détails sur le décès.

(Voir la suite page 4)

FP RES 402



CHEZ LES LYONNAIS

Ainsi que l'an dernier, le Groupement lyonnais des Amicales de Camp avait décidé de monter au sana de Sainte-Foy-l'Argentière pour y apporter à nos camarades qui s'y trouvent en traitement le réconfort de leur visite et la distraction d'une matinée récréative. C'est ce que firent de nombreux amicalistes, le 6 mai.

Le spectacle, présenté par Robert Fournel, au dévouement inlassable, se composait de l'orchestre Adolix et de numéros variés, notamment de plusieurs éléments de la Chanson Croix-Roussienne,



Pour vos fêtes de famille et vos réunions de P.G.

CHAMPAGNE LE BRUN-DOMI
(ancien PG)
Montholon (Marne)

Demandez prix et conditions

A TRAVERS LA FRANCE

VERS UN GROUPEMENT MARSEILLAIS

amenés par Rusand : Christiane Millex, Théo Prost, Montagnon, Rusand, comique troupier, Gérard Valbert, Janine Chantal, 2^e prix des Tréteaux lyonnais, Jean Mas-saz, A. Laurent Biard, lauréat des Tréteaux lyonnais, et, pour terminer, Jo Patrick, bien connu de nous tous.

Cette matinée fut très agréable et intéressante à suivre. Nous aimerions pouvoir faire plaisir plus souvent à nos camarades.

Après le divertissement, un vin d'honneur réunit toute l'assistance. Notre président, Morizot, exprima des paroles d'encouragement et d'amitié à nos chers malades. Richalet, le responsable des P.G. de Sainte-Foy, toujours alité, n'assistait pas à la matinée. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

Cette belle journée d'entr'aide, où toutes les Amicales étaient représentées, se termina vers 19 heures 30.

Il faut féliciter et remercier les organisateurs, acteurs et visiteurs qui contribuèrent ainsi à faire la preuve que l'amitié n'est pas un vain mot.

Le Gône

DANS L'HERAULT

La section de l'Hérault a tenu sa réunion générale annuelle le samedi 14 avril. Peu de monde, car l'annonce en avait été tardive, mais pourtant l'amitié s'est donné libre cours et c'est une satisfaction.

Il convient d'enregistrer que le nombre des ex-P.G. adhérents à leur Amicale nationale va en augmentant, que de plus la réalisation commune des activités sociales, civiques ou revendicatives des ex-P.G. de l'Hérault permet un effort

plus soutenu et plus efficace, même si la personnalité de chaque mouvement est un peu sacrifiée à celle de la section des ex-P.G. de l'Hérault, incontestablement marquée par la colonie de Campeyrroux.

Il est regrettable cependant que tous les ex-P.G. membres de leur Amicale de Camp ne prennent pas la peine de réserver au moins une fois l'an une soirée à l'Union des Amicales de Camps.

Un repas fraternel a clôturé cette soirée et là aussi les absents eurent tort.

G. Nicolas.



plus soutenu et plus efficace, même si la personnalité de chaque mouvement est un peu sacrifiée à celle de la section des ex-P.G. de l'Hérault, incontestablement marquée par la colonie de Campeyrroux.

Il est regrettable cependant que tous les ex-P.G. membres de leur Amicale de Camp ne prennent pas la peine de réserver au moins une fois l'an une soirée à l'Union des Amicales de Camps.

Un repas fraternel a clôturé cette soirée et là aussi les absents eurent tort.

G. Nicolas.

AMICALISTES, VOTRE TAILLEUR

G. MALIAN

33, Chaussée-d'Antin Paris (9^e)
Tél. : TRI 35-02

Et, pour les sportifs, créateur et seul spécialiste du style athlétique

RAISONS D'UN RETARD

A des membres des Amicales de Camp habitant la Province et qui s'étonnaient de ne pas recevoir, chaque année, comme leurs camarades de la région parisienne, un Carnet d'Achats du G.E.A. inclus dans ce journal, nous avons répondu que nous leur donnerions satisfaction dès que possible.

Car ce qui nous était demandé n'est pas une mince besogne puisqu'il y a autant de variétés de carnets qu'il existe de réseaux de fournisseurs affiliés au G.E.A. D'où nécessité d'envoyer dans chaque région des carnets correspondants.

Le mécanisme de la répartition étant mis au point, nous comptons procéder à cette expédition avec notre numéro de mai. Malheureusement, cette fois, ce sont les imprimeurs des carnets

qui n'ont pu être prêts en temps voulu.

Nous n'en prions pas moins les intéressés de nous excuser de cet ajournement et de bien vouloir, s'ils désirent recevoir sans plus attendre un carnet du G.E.A., le demander au Groupement économique d'Achats, 12, rue de Paradis, Paris (10^e), pour la région parisienne et pour les départements du Bas-Rhin, des Bouches-du-Rhône, du Calvados, de la Gironde, de l'Indre-et-Loire, de la Loire-Inférieure, de la Meurthe-et-Moselle, de la Moselle, du Rhône et de la Seine-Maritime; ou, pour la région du Nord, à la suc-

ECHANGE D'APPARTEMENTS

Echange appartement 2 pièces, cuisine, salle de bains, à Rouen, dans immeuble neuf, contre 1 ou 2 pièces à Paris. S'adresser à Rhem, au Club du Bouthéon.

PROPRIETES

Vends maison à Champs-sur-Marne, 4 pièces habitables; buanderie; atelier; cave; E.G.E.; possibilité garage. Non inondable, 14 km. de Paris, 2 M. 5 avec facilités. Ecrire : Stalnier, 12, rue Langeac, Paris (15^e).

DEMANDE D'EMPLOI

Camarade ancien P.G. du IX^e, actuellement militaire de carrière (adjudant-chef, échelle 4, comptable), cherche emploi à Calais ou environs immédiats (comptable ou employé).

Prière faire offre à Bue, 46, boulevard Bronnert, à Mézières (Ardennes).

Si vous pensez Fourzuzes pensez P. Jubert

(ex-Oflog XVIII A)
75, rue Boileau Paris (16^e)
Tél. : Aut. 83-54

QUALITE PRIX

DOCUMENTS...

Exemption de service en Afrique du Nord pour certains militaires

Les dispositions du décret n° 56-351 du avril 1956, signalées par une circulaire que nous avons reproduite, avaient d'abord été considérées comme impliquant pour tous les Pupilles de la Nation le droit à l'exemption de servir en Afrique du Nord.

L'Office national fait connaître que cette interprétation a été infirmée par une récente instruction du Secrétariat d'Etat aux Forces Armées qui indique que, pour prétendre à l'exemption dont il s'agit, les militaires doivent se trouver dans l'un des cas suivants :

a) avoir un proche parent (père, mère, frère ou demi-frère, sœur ou demi-sœur) décédé, dont le décès ait donné lieu à l'inscription « Mort pour la France » sur les actes de l'état civil. Il est précisé que le décès du père et de la mère est pris en considération que leur fils détienne ou non la qualité de Pupille de la Nation. En revanche, la qualité de Pupille de la Nation résultant d'une autre cause que la « Mort pour la France » d'un parent n'est pas prise en considération;

b) avoir un proche parent (de même degré) porté disparu ou prisonnier non rentré;

c) être le frère ou le demi-frère d'un militaire déjà présent en Afrique du Nord, à condition que celui-ci n'appartienne pas aux catégories suivantes : engagé, rengagé, commissionné, militaire de carrière;

d) être père de deux enfants vivants.

En aucun cas, les officiers de réserve ne peuvent bénéficier de ces mesures.

Pour les pensionnés de guerre sans emploi

Tout pensionné de guerre s'adressant à un bureau de main-d'œuvre quel qu'il soit, ne doit pas manquer de faire état de sa qualité en la justifiant (titre de pension, certificat Modèle 15).

Il est alors inscrit comme candidat à un emploi dans la catégorie « prioritaires ».

Lorsqu'il lui est remis une carte

de présentation, il doit se rendre immédiatement à l'adresse indiquée et dans tous les cas laisser la carte entre les mains de l'employeur. C'est en effet à celui-ci qu'il appartient, pour être en règle avec la loi, de la renvoyer au bureau de main-d'œuvre en y mentionnant l'acceptation ou le refus d'embauchage.

Au reçu de ladite carte et en cas de refus d'embauchage, le directeur du service départemental de la main-d'œuvre statue sur la légitimité des motifs invoqués.

Si la décision est défavorable au pensionné, celui-ci peut faire appel devant la commission instituée par l'article 14 de la loi du 26 avril 1924.

La même procédure peut être employée en cas d'embauchage, si une contestation s'élève, soit sur la nature de l'affectation, soit sur la capacité et le rendement professionnels.

Appel de la décision de cette commission pourra être ensuite porté dans les trois jours devant la commission départementale de contrôle (article 15).

RADIO-CARILLON

A. NOEL - EX-P.G. 10, RUE PIERRE-PICARD - PARIS 18^e - TEL. : MON. 47 99

DEPUIS 1945 FOURNISSEUR SPECIALISE DES CAMARADES A.C.P.G.

TOUS LES JOURS, SAUF DIMANCHE, DE 9 A 20 HEURES - BUREAU DE VENTE 1^{er} ETAGE-DROITE - METRO : BARBES-ROCHECHOUART

CARILLON 624 - 6 LAMPES
QUATRE GAMMES DONT DEUX COURTES
SONORE ET MUSICAL - TRÈS BELLE PRÉSENTATION.
EXCELLENT MODÈLE.
UN DES MEILLEURS
17.600

ÉQUIPÉ AVEC LE NOUVEAU
CADRE ANTIPARASITES
INCORPORÉ ET ORIENTABLE

CARILLON 666
6 LAMPES
22.400

COMBINÉ RADIO ET PHONO
POUR DISQUES ORDINAIRES & MICRODISQUES
TROIS VITESSES - 33 - 45 - 78 TOURS
4 GAMMES D'ONDES
DONT DEUX COURTES
6 LAMPES
avec cadre antiparasites
32.400

GRAND CADRE A AIR PERMETTANT EN TOUT LIEU LA RÉCEPTION SANS PARASITE EFFICACITÉ GARANTIE A PLUS DE 95 % - FONCTIONNE SANS ANTENNE NI TERRE

CARILLON 777
7 LAMPES - AVEC COMPENSATEUR A LAMPES H. F.
25.400

TOUS LES MEUBLES **RADIO-PHONO**
AVEC CADRE ANTIPARASITES INCORPORÉ

EXPÉDITION DANS TOUTE LA FRANCE

MAXIMUM DE GARANTIE
TOUS NOS APPAREILS SONT ENTIÈREMENT GARANTIS TROIS ANS, PIÈCES ET MAIN-D'ŒUVRE

AU PRIX D'ACHAT AVEC AVANTAGE DE PLUS DE 20 %

DIRECTEMENT sans intermédiaires

..ET TEXTES

Une heureuse initiative

C'est celle prise par deux de nos camarades de captivité qui ont installé, dans la grande salle du Club du Bouthéon, une exposition composée d'une vingtaine de chefs-d'œuvre de maîtres tels que Fragonard, Degas, Renoir, Gauguin, Pissarro, Cézanne, Derain, Van Gogh, Vlaminck, Dufy, Picasso, etc...

Et chacun peut s'en rendre acquéreur, comme de cinq ou six cents autres œuvres picturales connues, à des prix extrêmement modiques puisqu'ils vont du billet de mille à cinq ou six du même format.

Ne vous récriez pas. Naturellement, il ne s'agit pas des toiles originales; pas davantage de copies sans intérêt artistique, mais de reproductions remarquables de fidélité dans les couleurs.

Présentées dans de fort jolis cadres au choix de l'acquéreur, les pièces de cette collection ne dépareront aucun intérieur, si luxueux soit-il.

Vous pouvez vous en rendre compte en venant les admirer à l'U.N.A.C., 68, Chaussée-d'Antin, Paris (9^e), où tous renseignements complémentaires vous seront fournis, même par correspondance en vous adressant au Service du Journal.

Pour vos galas

Compagnie des Spectacles « Musique et Variétés »
Ne trouve pas d'obstacles
Pour donner la gaité.
Organisateurs, notez l'adresse : 10, rue du Pôle-Nord, Paris (18^e).
Téléphone : ORN 24-16.

De très nombreux camarades, leur femme ou leurs enfants viennent souvent nous demander de les aider à trouver du travail.

Nous serions reconnaissants aux camarades susceptibles de nous indiquer des emplois disponibles, dans tous les corps de métier, de bien vouloir se faire connaître en nous donnant toutes précisions sur l'offre faite.

Nous pourrions ainsi rendre service aux uns et aux autres.

L'UNION
NATIONALE
DES AMICALES
DE CAMPS

LA DÉFENSE DE NOS DROITS

L'UNION
NATIONALE
DES AMICALES
DE CAMPS

En dépit des efforts méritoires et continus du ministre des A.C. et V.G., M. Tanguy Prigent, le projet de loi déposé par le gouvernement, après mûr (et lent) examen des services du budget, — et tendant au report, au 1^{er} janvier 1958, du délai limite de dépôt des demandes de pécule (ainsi que des cartes de C.V.R. et de D.I.R.), — n'a pas encore été, à l'heure où nous mettons sous presse, examiné par le Parlement.

Il est toutefois en bonne voie d'adoption puisque soumis actuellement à la Commission des Pensions de l'Assemblée nationale.

Or cette commission, récemment encore, et d'ailleurs en plein accord avec le ministre et le sous-secrétaire d'Etat aux A.C., M. Le Coutaller, a nettement manifesté sa volonté de faire respecter les droits des A.C., — même, et surtout, par les théoriciens de la rue de Rivoli.

Dès l'ouverture de la discussion du projet de loi sur « l'ajustement des dotations budgétaires pour l'exercice 1956 », — autrement dit et plus simplement « le collectif », — M. Tourné, rapporteur pour avis de la Commission, déclarait sans ambages : « La partie du collectif relative aux anciens combattants est inéquitable et le fait que le collectif est très réservé sur un certain nombre de points ».

Et de passer en revue ces points litigieux, notamment la nécessité d'abréger les délais de mise en application du « plan quadriennal », sans qu'il y ait d'ailleurs lieu de prévoir une augmentation de crédits pour 1956, étant donné les longs délais de paiement des majorations aux intéressés.

Ce premier « avertissement sans frais » n'ayant apparemment pas convaincu les services du budget de la nécessité de se montrer un peu plus compréhensifs, lors de la discussion des chapitres concer-

nant le Ministère des A.C., M. Lucien Bégouin déposait, au nom de la Commission des Pensions, dont il est président, la motion préjudicielle suivante :

« L'Assemblée nationale décide de surseoir à l'examen des chapitres relatifs au budget des A.C. et V.G. jusqu'au dépôt par le gouvernement d'une lettre rectificative proposant des crédits supplémentaires devant permettre, en dehors de l'application de la troisième tranche du plan dit quadriennal, la réalisation de mesures nouvelles en faveur des A.C. et V.G., ainsi que la stricte application du rapport constant ».

Et, en dépit de l'opposition du ministre des Affaires économiques et financières, — porte-parole peu convaincu de ses trop zélés directeurs de service, — l'ajournement « indicatif » proposé était adopté par l'ensemble des députés, exception faite des membres du gouvernement tenus par la solidarité ministérielle mais, pour la plupart, notamment M. Tanguy Prigent, favorables à cette motion et à ses conséquences.

Le gouvernement était dès lors amené à présenter une lettre rectificative, — déjà étudiée et préparée, semble-t-il, par le Ministère des A.C.

Aux dernières nouvelles, cette lettre rectificative comporterait l'application stricte du rapport constant, le blocage au 1^{er} juillet 1956 des 3^e et 4^e tranches du plan quadriennal, l'abaissement à 60 ans (au lieu de 65) de l'âge de la retraite du combattant, l'amélioration de certains statuts particuliers, et, naturellement, la levée des diverses forclusions qui nous sont opposées ainsi qu'aux dépor-

tés, mesure accompagnée de son complément normal, c'est-à-dire l'ouverture des crédits nécessaires à l'engagement des vacataires indispensables pour la liquidation des nombreux dossiers en suspens (30.000 demandes de pécule dans la seule direction interdépartementale de Paris, d'après M. Bertin, qui y a remplacé notre dynamique ami Pierre Lis) et ceux à venir.

C'est donc avec confiance que nous pouvons attendre la présentation de ces textes législatifs qui seront un pas de plus dans la voie des réparations dues à ceux dont le Tigre disait : « Ils ont des droits sur nous ».

Quoi qu'il en soit, ceux de nos camarades qui n'ont pas encore déposé leur demande de pécule ont intérêt à préparer, dès maintenant, leur dossier sur la constitution duquel nous leur avons donné toutes précisions; nous sommes, d'ailleurs, toujours à leur disposition pour les leur renouveler.

Et, puisque nous parlons du pécule, enregistrons avec plaisir qu'une circulaire ministérielle 1176-S.D.F., en date du 7 juin 1956, est venue simplifier les justifications exigées des évadés et dont nous avions souvent dit qu'elles étaient pratiquement impossibles à réunir.

Voici le texte de ce document destiné aux organismes liquidateurs :

« La pratique a montré que les justifications tenant à la matérialité et à la durée de la clandestinité ainsi qu'aux émoluments perçus durant cette période, exigées

par l'instruction du 3 septembre 1954, N° 1141-S.D.F., étaient difficiles à produire.

« Etant donné qu'après l'occupation de la zone sud par les Allemands presque tous les prisonniers évadés ont été mis dans l'obligation de vivre clandestinement, les dispositions sus-visées seront modifiées comme suit :

« B) Justifications et vérifications tenant à la matérialité et à la durée de la clandestinité.

« L'évadé devra fournir : « s'il a rejoint les Forces Françaises de l'Intérieur, un certificat d'homologation régulièrement établi;

« s'il ne les a pas rejointes ou s'il ne l'a fait qu'après un temps de clandestinité, une déclaration sur l'honneur indiquant les périodes durant lesquelles il a vécu clandestinement et les lieux où il habitait alors.

« Le cas échéant, il conviendrait, pour des motifs évidents, d'écarter tout certificat tendant à établir qu'un évadé, domicilié en zone sud, a vécu clandestinement dans cette zone avant le 8 novembre 1942.

« L'Administration Centrale pourra toujours vous renseigner sur le domicile d'un prisonnier de guerre à l'époque de sa capture et de sa démobilisation.

« C) Justifications et vérifications tenant aux émoluments perçus durant la clandestinité.

« En outre des justifications exigées de tout candidat au pécule par l'instruction N° 1108-S.D.F. du 19 février 1953, le demandeur devra, étant donné qu'il a pu percevoir un salaire au titre de l'activité exercée dans son lieu de refuge, fournir : soit une pièce éma-

nant de l'Intendance et indiquant le montant de la solde perçue au titre de l'homologation dans les Forces Françaises de l'Intérieur, soit une déclaration sur l'honneur indiquant le montant des émoluments qu'il a pu percevoir au titre de l'activité exercée durant la clandestinité.

« Les dispositions de l'instruction N° 1141-S.D.F. du 3 septembre 1954, titre III, paragraphes B et C, relatives aux vérifications, ne sont pas abrogées par la présente instruction et demeurent dès lors applicables dans les conditions antérieures. »

Enfin, dans cette énumération des problèmes nous intéressant et en voie de règlement, — du moins tout permet de l'espérer, — il convient d'ajouter celui des soldes de captivité.

On sait que les services des finances ont chiffré à 1.200 millions la dépense qu'entraînerait le paiement de cette dette de la nation envers les officiers et sous-officiers à solde mensuelle.

Logiquement, comme légalement, c'est sur les crédits du Ministère de la Guerre que devrait être imputée cette somme. Mais, rue de Rivoli, on ne paraît décidé à en accepter le versement qu'à condition que les fonds soient prélevés sur les 2.069 millions destinés au remboursement des marks.

La malice est cousue de fil blanc : ensuite, lorsque nous reviendrons à la charge pour le relèvement du taux de remboursement des marks, il nous sera répondu : « Il n'y a plus assez d'argent à ce chapitre pour satisfaire vos desiderata ».

Mais c'est là un risque à courir... plutôt que de laisser cet argent s'engloutir dans le gouffre du budget général. Du moins, sera réparée la spoliation de toute une catégorie d'anciens prisonniers de guerre.

Marcel-L.-C. Moysse.

Nouvelles

A l'Office national

C'est un ancien déporté, M. Henri Viguière, qui vient d'être désigné comme successeur du regretté Henri Ribière, à la direction de l'Office national des Anciens Combattants et Victimes de Guerre. Né en 1906, M. Viguière, qui est Maître des Requêtes au Conseil

d'Etat, fut un beau combattant de 39-40, puis un Résistant des premières heures.

En lui présentant nos félicitations pour son accession à cette haute et lourde charge, souhaitons que ses éminentes qualités de travail et de courage lui permettent de poursuivre avec succès l'action menée en faveur des ressortissants de l'Office, — et contre la mauvaise volonté des services du Ministère des Finances, — par ses prédécesseurs, MM. Delauche et Ribière.

et échos

limitées les « zones investies » dont deux seulement, jusqu'à présent, ont été officiellement déclarées : celle de Dunkerque-Flandres et celle des Vosges, dont nous avons précisé l'année dernière les contours, fixés par la commission permanente et approuvés par le ministre des A.C. et V.G. en date du 22-7-55.

N'OUBLIEZ PAS QUE...

le lundi 3 septembre 1956

à 18 heures 30

L'UNION NATIONALE DES AMICALES DE CAMPS ravivera la Flamme sur la tombe du Soldat Inconnu

En raison des nouvelles dispositions prises par la Préfecture de Police, le rassemblement devra s'effectuer à l'Arc de Triomphe même, avant 18 h. 15.

Toutefois, on peut espérer que l'habituel défilé sera autorisé et, dans ce cas, partira de l'avenue George-V où le rendez-vous est fixé à 17 h. 45.

Camarades des Camps

ENFIN un vin fruité, léger, agréable à boire, sans craindre les bouffées de chaleur des grands crus; c'est vraiment un passe-partout parfait.

EN PROVENANCE DIRECTE DU BEAUJOLAIS

Vin rouge 11°5 1955 à 102 fr. le litre, départ Julienas, en fûts de 110 litres minimum (pour toute la France).

Pour Paris et région parisienne, 115 fr. le litre, franco aller et retour, fûts prêtés.

Ecrivez-moi immédiatement

HENRI GILBERT (du Stalag IV B)

Représentant, 162, avenue Parmentier, Paris (10^e)

STOCK LIMITÉ

VACANCES

WEEK-ENDS

Forêt de Lyons — 90 km. de Paris

LA BONNE AUBERGE

Maison René Chevigny
(Ancien du Stalag IV A)

Bon air

Bonne nourriture

Prix modérés

Conditions aux anciens P.G.

Mont-Roty — près de Gournay-en-Bray
(Seine-Maritime)

Pour les P.G. n'appartenant pas à une unité combattante

Les 15, 16 et 17 mai, M. Tanguy Prigent, ministre des A.C. et V.G., avait réuni à l'Hôtel des Invalides, pour la première fois depuis 1946, une conférence nationale des secrétaires généraux des Offices départementaux.

Cette réunion avait pour but d'étudier les problèmes que posent les tâches diverses, anciennes et nouvelles, incombant aux Offices.

Parmi les questions soumises à l'examen des participants à la conférence figurait celle concernant l'attribution des Cartes du Combattant et le rejet des demandes formulées par d'anciens P.G. n'ayant pas appartenu à une unité combattante.

Car, dans un but de réduction du volume des « suspens », il était suggéré de notifier, aux postulants se trouvant dans ce cas, le rejet de leur demande. Toutefois, il a semblé opportun, avant de recourir à cette méthode radicale, d'attendre qu'aient été définies et dé-

LES VACANCES DE VOS ENFANTS

Cette année, comme les précédentes, l'Union Nationale des Amicales de Camp. en accord avec nos camarades de la Sarthe, a prévu, dans ce département, des placements familiaux pour vos enfants de 7 à 14 ans.

Le séjour est fixé du lundi 9 juillet au lundi 24 septembre 1956.

Le prix journalier est de 300 fr. par jour (plus le transport); les bons « Aide vacances » des Caisses d'allocations familiales sont déduits du montant du séjour.

Les inscriptions sont reçues au secrétariat de l'U.N.A.C., 68, rue de la Chaussée-d'Antin, Paris (9^e), téléphone : TRI 78-44, jusqu'au 25 juin dernier délai.

Nous avons vu pour vous

Notre ami Henri Schaeffer, vice-président de l'Amicale du Stalag IV A, est, — nos lecteurs le savent pour s'en être rendu compte par la reproduction, dans ces colonnes, d'une de ses œuvres précédemment couronnée, — un peintre au talent consommé.

Il vient d'exposer au Salon des Artistes français, une remarquable toile, que nous sommes heureux de présenter

ici, consacrée à la vieille rue parisienne des Barres et à l'église Saint-Gervais.

Il n'est malheureusement pas en notre pouvoir de vous faire apprécier la richesse de la palette de notre camarade, richesse qui n'a d'égaux que sa science du dessin et son impeccable restitution des volumes. — M.L.C.M.



LA RENTRÉE...

Ont payé leur cotisation depuis la parution du dernier bulletin :

JOUIX François
CHADUC Victor
COMTE Louis
CHRYSOSTOME Jean
CANDELIER Arsène
CUELIER Auguste
DAUBANNAY André
DELANNE Jean
DEL RIO Louis
DANDRIER Paul
L'EVILLIERS Roger
DREZ Marcel
DEBLANGY Roland
DERCHEZ Augustin
DELAHAYE Jean
DUTHEIL Louis
ESKENAZI
EON Pierre
FATOUX Jean
GUINET Jean
GOSSE Marcel
GUILLUME Eugène
GREGOIRE Julien
GODIN Marcel
GOIFFON Charles
GRALL Pierre
GEGAFEN Jean
HUET Jean
HOLTZER Auguste
HERMABESSIERE Jean
JULLIARD Georges
TASSIER Roland
DUHUY Paul
ALISSANT Julien
REUCHET Louis
LARVE René
DUBUC Roger
DUMAND Pierre
MILON Pierre (Mme)
DAMET Charles
BEAUFILS Georges
CHAMPIGNY-JOUBERT (Vve)
CHASSAGNOUX Jean
BOULAS Maurice
CHEMINOT Georges
CHARLES Gustave
ANGELIAUME Marcel
BOUCHEZ Lucien
BOUVELLE Eugène
ALBY Gilbert (Abbé)
BONNEFOY Maurice
BEAUDOUIN André
BENOIT Noël
ABRIBAT Jean-Marie
CHEREAU Jean
AUZANNEAU Marcel
BRUNOT Jean-Marie
COMTE Edmond
BERTRAND Désiré
BLANCHARD Robert
CHIRON Raphaël
BEZIAS René
BOURGEOUX André
ARTES Jean
BEAUGNON Lucien
CARBUCCIA Pierre
BELLOT Patrice
AUROUSSEAU Fernand
COUDRAY Roger
BURDEYRON Jean
COLLARD Jules
AUZERIC Maurice
CAUSSIN René
BREINLEN Aimé
BERNIS-CALVIERE Adolphe (de)
CHANCELIER Joseph
CHANAL Eugène
CORNU Henri
BONTEMPS Marcel
GUBERT André
SIMONNOT Félix
MAS Laurent
SELENOFF Grégoire
BROCHE Lucien
CURT Marcel
DUFUIS Emile
LECOMTE Maurice
VALRIVIERE Jacques
STENNOT René
LAFORGE Albert
LION Albert
LAMBERT Jacques
LEROY Adolphe
LECOMTE Norbert
LECOURRELEREC Joseph

LEBORGNE Robert
LIS Joseph
LANGLOIS Georges
LEROUX Georges
LAFON Albert
LERICH Norbert
LACOMBE Alphonse
LELONG André
LEVEQUE Marcel
MORIN Henri
PARILLOT Alexis
PACOURET Henri
RICHARD Armand
RENAUD Joseph
ROY René
TINSEAU Georges
MERANDON Michel
YGER Raymond
KELLER Ferdinand
KCNIG Raymond
LEPRINCE Germain
LOUCHEZ Paul
LACROIX Alphonse
LOTTIN Auguste
LAMBIC Louis
LIBERGE Henri
LABOUX-IBARRE Maurice
LEHOUX René
LAMARQUE (Abbé)
LAVABRE (Abbé)
LESENECHAL Joseph
LEPLATRIER René
MENAGE Raymond
MARCHAND Hippolyte
NANON Carlos
OLIVE Fernand
PAPIER André
ROY André
RAYNAUD Edouard
RZEPQOVICZ Jacques
REGERT André
RIOU Léon
SAINT-MARTY Louis
SONNET Albert
SURGE Maurice
JOUSSE Guy
KINDLER Emile
LAGRIFFOUL Maurice
LELIEVRE Charles
LE GOFF Eugène
LAFON Camille

VENDREDI 8 MAI

(Suite de la page 1)

Buissonnière nous parla de Proumen, de Pilla, qu'il reçut à son passage à Alger, en route pour l'A.O.F., ce même Pilla dont nous n'avons plus la moindre nouvelle. Amené par Maurice Lecompte, nous eûmes le plaisir d'avoir Raoul Rolland — vous vous souvenez, celui qui, avec Papon, assurait le service d'ordre au théâtre. En somme, cela fit une bonne soirée.

Eh bien ! ce petit bavardage avec vous m'aura permis de m'acquitter, quand même, de ma tâche. Ça remplira bien une demi-colonne du bulletin ? Ce pauvre Roger (Gaubert) sera content, puisque j'aurai pallié la défaillance de l'autre Roger (Buissonnière).

Maintenant, voilà bientôt les vacances. Je vais vous faire une autre petite prière (heureusement que je n'ai pas chaque fois à me mettre à genoux, car j'aurais des histoires avec ma femme, rapport au lustrage de mes pantalons). Je vous demande, si vous rencontrez un ancien du II C, de nous envoyer de ses nouvelles, cela fera un bout d'article intéressant pour tous. Et puis, n'oubliez pas surtout ce que je vous ai demandé en premier lieu : il y va de mon honneur et de ma dignité.

Merci.

...DES COTISATIONS

LAROCHE André
LAGUBEAU Robert
LALOGUE Antoine
LEGOUGE Fernand
LE LORREC Roger
LUCOTTE Roger
LOUCHART Abel
LALLEMENT
LE ROUX Jean-Louis
LOSSON René
LORIOU Fernand
LANDRIN Christophe
LESIAUX Christophe
LE FLOC René
LANNON René
LETARD Fernand
LATRASSE Antoine
LAVAILLE André
LAZORKO Michel
LEPRETRE Maurice
LECLERC Georges
LE BOBINNEC Pierre
PARPINELLI Olivier
MASSE Marcel
MARTIN Yvan
MARCE François
MAILLARD Charles
MARGUERITAT Germain
MARCHADIER Jules
MAJOLET Jean
MERANDON Michel
NOUGARO Jean
PELLETIER Marcel
PRIOU Robert
PALATIN Jean
PIRON Marcel
FERVIER René
PERRIN Jean
PAU André
RODET Eugène
JEAN Roger
CALLONNE Marius
CLERGEAU Claude
CHEVET Léon
CROS Fernand
DEVAUX Gaston
DALOIS Charles
DUBUS Charles
DEVERS Charles
DURAND Gaston

DUMONT Roger
DUBOULOZ Albert
DEGREUX Roger
DUBROCA Robert
DUFAC Jean
ERIMUND Jean
EMERY Lucien
FRANÇOIS Edouard
FABRE Lucien
FIEL Jean
FEYEUX Robert
FARLENS Henri
FILLATRE Auguste
FLOQUET Jules
FONGE Pierre
GIRAUDET Pierre
GAUDEBIN Gustave
GALLIOT Lucien
GENAY Maurice
GOMBAUD Georges
GROSJEAN Roger
GRANVAL André
GIDELLE Alexandre
GABILLY (Deux-Sèvres)
GAINARD Raymond
GANTIER Fernand
GANGLOFF Ernest
HASENPOUTH Albert
DROUET (Vve) (Mme MENET)
VILLEPREUX Jean
MARTIN Célestin
FAIRON Roger
LAVESVRE Georges
ROUZIE Fernand
ROGER René
VOISIN Jean
THIBAUT Henri
TIERTANT Eugène
SAVARY Louis (de)
LAISNE Maurice
LHEMANN Georges
DAVID André
GENTES Aimé
GRANGER Raymond
DILLIES Robert
GUILLEMETTE Cyrus
MATHONIERE Georges
LE NAOUR René
ROCHE Franck
ROSE Léon
ROCHER Richard
KUNTZ Pierre
QUESNEL Jo
MARTIN Camille
PEROT Pierre
PARENT Léon
VETILLARD Michel
LE NOAN Alexis
LAMOUR André
PARRICHE André
SEGUN Raymond
ROCA Pierre
ROUSSEL Victor
TATE Henri
MELLOTT Maurice
LANNEAU Léon
STEINMYLLER Raymond
ROUILLARD Henri
LARMONNIER Robert
LANDRE Jean
VIGNES Gabriel
LACAISSE GASTON
LANGLAIS Maurice
SANTELLI Francis
RONCERAY Henri
LEPECHEUR Victor
JAMOT Robert
PESLE Eugène
ROUSSET Fernand
REDAIS Etienne
GELAS Alfred
SAINTCLIVIER André
DUPONT Marcel
DELATTRE Paul
DINAY Lucien
FORMET Marcel
FOURQUIER Etienne
GRISEZ Fernand
GROS (Dordogne)
GIVONNE Jean
HUGEL Jean
JEANJEAN Lucien
DOUCET Robert
GUYOT André
GAUTHIER Paul
BARCOS Robert
HENRY René

(A suivre)

Peut-on encore rattraper les années perdues ?

Je devrais dire les belles années, car la plupart d'entre nous ont « fêté » (oh ! ironie ! leurs 30 ans en captivité.

Depuis, les années ont passé; chacun a essayé de rattraper le temps comme il a pu. Pourtant, s'il en reste un qui doute qu'il soit trop tard, alors, écoute ceci, mon ami; c'est une histoire, la mienne aujourd'hui, ta tienne demain peut-être.

Nous sommes revenus; les bonnes places étaient prises. On ne nous attendait plus, certes, depuis le temps ! Alors, on est rentré dans le rang. Avec un petit salaire, en attendant, bien sûr.

Mais quand on est libre, les années passent vite... les cheveux ont blanchi, ou sont déjà tout blancs, et tu penses qu'il est trop tard maintenant.

Tu étais aussi célibataire, tu t'es marié tard, forcément.

Tu voulais un enfant, mais comme tu n'étais pas riche...

(Suite de la page 1)

A ceux dont le mandat nous est revenu avec la mention « Ne s'est pas présenté à la poste malgré avis », je demande, avant de les condamner, qu'ils réfléchissent encore un peu car je ne les considère pas comme perdus pour nous; je suis sûr que d'ici quelque temps nous recevrons cette co-

Maintenant, tu aurais honte avec tes cheveux blancs, hein ?

Honte ! honte de chercher un

restant de bonheur qu'« ils nous ont volé !

Ecoute bien, ami : Mes copains de régiment ont des enfants mariés. Le mien a quatre ans ! et j'en veux un autre ! Qu'en penses-tu ?... La richesse ? J'ai eu recours à l'Amicale récemment ! plaie d'argent n'est pas mortelle. La malchance ne dure pas toute la vie non plus. En attendant, à la maison, on est heureux quand même.

Le bonheur a des formes simples :

Le sourire confiant d'une épouse... un bambin qui vous tend ses petits bras...

Alors, tu vois bien qu'il n'est pas trop tard hein ? bien sûr que non.

A. S.

Mes initiales seulement (par pudeur)... Vaut mieux faire envie que pitié... et... pour vivre heureux, vivons cachés.

Le Secrétaire.

NOUVELLES EN VRAC

(Suite de la page 1)

Claude Trape, sorti de l'Ecole Nationale d'Administration, avait été affecté comme administrateur civil au Ministère des Finances (section Budget). Il faisait son service militaire à Toulouse en tant que sous-lieutenant à l'état-major de l'aviation. Comme il rentrait de permission, sa voiture alla, à quelques kilomètres d'Ax-les-Thermes, et pour une cause inconnue, s'écrasa contre un platane. Mme Claude Trape et sa fille, âgée de 20 mois, ne furent que blessées et sont maintenant rétablies, mais Claude Trape fut tué sur le coup.

A toute cette famille cruellement éprouvée, le secrétaire, au nom de tous, exprime une fois de plus sa sympathie et sa profonde affliction.

LE MOT DU TRESORIER

tisation qui nous permet non seulement de tirer notre journal tant réclamé par beaucoup, mais de faire notre possible envers ceux qui nous appellent à l'aide.

Je sais que voici déjà onze ans et plus que nous sommes revenus des barbelés, que l'on ne peut pas toujours vivre avec le passé, que, pour certains, c'est « loin tout ça » ; mais il m'est dur de constater que des P.G. qui ne peuvent oublier les souffrances qu'ils ont vécues, j'en suis sûr, puissent passer la gomme sur l'époque où nous nous serrions les coudes et où l'on partageait le moindre colis.

Je sais que je l'ai déjà dit, je sais que je me répète, mais j'ai tant de mal à croire que l'on puisse refuser de régler 400 fr. à cette Amicale de son camp, qui a pour but précisément de perpétuer le souvenir et l'entraide.

Et puis, après tout, comme me le faisait remarquer un président d'honneur de notre ché-

Le gérant : Roger GAUBERT
Imp. Montourcy, 4 bis, r. Nobel, Paris

AMICALE DE CAMP DU STALAG II C

68, rue de la Chaussée-d'Antin, Paris (9^e)
C.C.P. PARIS N° 5003-69

Bulletin d'adhésion

Je soussigné
Nom Prénoms
Date et lieu de naissance
Profession
Adresse
Mie de Stalag
Kommando N°
déclare adhérer à l'Amicale de Camp du STALAG II C et envoyer une cotisation de
Fait à le
Signature :
Cotisation minimum annuelle : 400 fr.
(Suivant les possibilités de chacun.)

REGROUPONS-NOUS !

Nous demandons à nos adhérents de bien vouloir nous seconder dans nos efforts de regroupement.

Que chacun remplisse et nous retourne la liste ci-dessous d'adresses qu'il a sûrement conservées du temps où l'on se faisait des promesses... que l'on n'a pas toujours tenues !

Nous enverrons, de la part de l'auteur de cette liste, un numéro d'Entre camarades à chacune de ces adresses et, ainsi, peu à peu, nous reconstituerons notre grande famille que la dispersion n'a pas désunie.

| NOMS | PRENOMS | Kdo | ADRESSES |
|------|---------|-----|----------|
| | | | |
| | | | |
| | | | |